



Louis Arretche, au centre, accompagne le général de Gaulle lors d'une visite du chantier de la reconstruction de Saint-Malo.

Louis Arretche

l'architecte qui a modelé Rennes

CONTEXTE > *Un livre fait revivre Louis Arretche (1905-1991), l'architecte qui a modelé Rennes entre 1955 et 1980. Signé par Dominique Amouroux, collaborateur de Place Publique Nantes, cet ouvrage¹ abondamment illustré retrace les cinquante-cinq ans de carrière de cet architecte à la production foisonnante, depuis la reconstruction de Coutances et de Saint-Malo jusqu'au pont Charles de Gaulle entre les gares parisiennes de Lyon et d'Austerlitz, en passant par Rennes, Orléans, Rouen et la côte basque. « Le plus oublié des architectes de la seconde moitié du 20^e siècle », professionnel modeste, « ami de tous », « extrêmement disponible », méritait bien l'hommage confraternel qu'ont voulu lui rendre les architectes réunis au sein de la Maison de l'architecture de Bretagne.*



TEXTE > **JOËL-YVES GAUTIER**

Le Corbusier et Perret : le 20^e siècle n'a mémorisé que ces deux architectes. Cependant, Louis Arretche a construit plus que ces deux géants réunis au cours d'une longue carrière qui l'a conduit jusqu'à Rennes. Pendant près d'un quart de siècle, du milieu des années 1950 jusqu'aux années 1980, il a pensé le développement urbain de notre ville, édifié ses grands équipements publics et façonné son « second cœur ».

En 1955, Henri Fréville² lui demande de réfléchir à l'évolution de la ville, tâche immense puisqu'il s'agit « de loger, d'instruire, de soigner, de nourrir, de faire circuler, de donner du travail et de distraire »³ une population

Joël-Yves Gautier
est architecte

1. *Louis Arretche*, par Dominique Amouroux, Infolio-Éditions du Patrimoine (collection Carnets d'architectes), 192 pages, 20 €.

2. Henri Fréville fut maire de Rennes de 1953 à 1977.

3. In *Rennes, capitale de la Bretagne*, éditions CERE, 1969





Louis Arretché sur un chantier



passée de 98 000 habitants en 1936 à 157 000 en 1962 puis à 175 000 en 1969, et qui devait atteindre 230 000 en 1975 puis 460 000 en 2000.

Louis Arretché arrive à Rennes auréolé du succès de la reconstruction de Saint-Malo qu'il a coordonnée et où il a personnellement signé des immeubles d'habitation,

le tribunal, la sous-préfecture et deux réalisations remarquables, l'École nationale de la Marine marchande et le Casino.

L'architecte du baby boom : les campus universitaires

Lorsque Louis Arretché aborde l'extension urbaine de Rennes, les principales zones d'urbanisation prioritaire (Zup) sont déjà déterminées. Toutefois, il associe son nom à la réalisation de lotissements et de cités-jardins et surtout à la construction du quartier de Villejean-Malifeu qu'a défini son confrère Henri Madelin.

L'explosion démographique s'accompagne de celle du nombre d'étudiants. Arretché conçoit la faculté de Droit qui, bien qu'abandonnant l'ancien archevêché de la Place Saint-Melaine, reste en centre-ville, signe la faculté de Lettres bâtie sur des terrains disponibles près de la Zup de Villejean, édifie celle de Médecine qui s'adosse à l'hôpital de Pontchaillou, réalise celle des Sciences qui s'installe dans le secteur de Beaulieu comme les grandes écoles et les instituts universitaires qui la rejoignent ainsi que les divers équipements (bibliothèques, logements étudiants, restaurant universitaire...) qui les complètent.

Le campus de Rennes-Beaulieu est exemplaire de la démarche de l'architecte. Il va droit au but : sur un vaste territoire vallonné, il met en place un schéma rigoureux de bâtiments orientés est-ouest. Il devance les difficultés : il veille à ce que l'on puisse modifier la destination de chaque entité et la disposition intérieure de chaque bâtiment, stratégie habile lorsque les programmes pédagogiques changent, les équipes d'enseignants se forment, les règlements et les financements évoluent. Il construit vite et bien : le système constructif (poteaux-poutres) et les panneaux de façade préfabriqués (de grande qualité plastique) sont réalisés par la Rennaise de Préfabrication.

L'architecte de la déconcentration : les équipements publics et privés

En prélude à la rénovation du Colombier, Arretché or-

ganise le quadrilatère du Champ de Mars en proposant d'y implanter à l'est des bâtiments administratifs, au sud une gare routière, une Maison des Jeunes et un immeuble de bureaux et au nord un restaurant universitaire et une salle omnisports. Arretche, édifie cette dernière qui, avec sa double voûte en béton de 78 mètres de portée sans appui intermédiaire, illustre les prouesses techniques des ingénieurs de l'après-guerre. Initialement destinée aux manifestations sportives, cette salle, rebaptisée Liberté, est désormais dédiée aux spectacles⁴.

Outre cet édifice emblématique du centre-ville, Louis Arretche esquisse la rénovation de la gare sous forme d'un bâtiment-pont flanqué de deux tours, étudie un vaste ensemble associant un nouvel abattoir et le marché d'intérêt régional. Si l'éducation le mobilise pour la création des lycées de Bréquigny et des Gayeulles, c'est la santé qui l'accapare des années durant pour structurer le domaine hospitalier, édifier le nouvel hôpital, réaménager ses accès et son accueil, étudier ses équipements connexes tels le centre anticancéreux.

Enfin, de 1970 à 1975 il réalise le Centre des télécommunications à l'extrémité ouest des quais de la Vilaine canalisée. L'ampleur de la construction et l'élan de sa tour hertzienne symbolisent la dynamique résultant de la déconcentration des activités « électroniques » de la région parisienne vers la Bretagne que traduisent également le Centre électronique de l'armement de Bruz et l'école nationale des transmissions de Cesson (tous deux édifiés par Arretche) ou le célèbre Radôme de Pleumeur-Bodou.

L'architecte du second cœur de ville : le Colombier

Mais, la présence la plus manifeste de Louis Arretche à Rennes reste la rénovation du quartier du Colombier⁵, où sur 30 hectares la ville prévoyait de réaliser 2 500 à 3 000 logements, 35 000 m² de bureaux, entre 30 000 et 50 000 m² de commerces, des équipements scolaires et 5 000 places de stationnement.

Arretche retient le principe d'une dalle (sous laquelle

sont établis deux niveaux de parkings) formant un sol artificiel sur lequel sont implantées trois tours d'habitations de 26 et de 30 étages, des immeubles de 14 et de 16 étages, des immeubles de bureaux de trois étages, un hôtel, un centre de loisirs, des commerces et des jardins. Au nord, vers le centre-ville, cet ensemble s'ouvre par de très larges emmarchements et des rampes. Au sud, vers les voies de chemin de fer, il est complété par des immeubles d'habitations de 10 à 12 étages et intègre le centre de tri postal.

Ce projet cohérent a subi dans la seconde partie des années 1970 de profondes mutations. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, ayant interdit la construction d'immeubles de grande hauteur, une nouvelle organisation urbaine a été envisagée : une seule tour est édifiée et la modernité architecturale est abandonnée au profit d'un esprit « villageois ». Il en résulte une désorganisation des espaces et, par voie de conséquence, une illisibilité de la structure urbaine du quartier.

Faire vivre le patrimoine du 20^e siècle : l'actualité retrouvée de Louis Arretche

La récente évolution de la salle omnisports, le besoin constant de nouveaux locaux universitaires sur les campus de Villejean et de Beaulieu, le désenclavement du quartier du Colombier notamment en relation avec la réalisation du centre tertiaire Eurorennes et les études en cours pour la réhabilitation de l'ex-siège de la direction régionale des télécommunications constituent autant de coup de projecteurs sur les réalisations rennaises de Louis Arretche et d'occasions de mieux évaluer son apport au patrimoine du 20^e siècle à Rennes.

Rebaptisée Liberté, la salle omnisports illustre les prouesses techniques de l'après-guerre.

Au Colombier, de profondes mutations ont rendu illisible la structure du quartier.

4. Cécile Robert « De la salle omnisports de Louis Arretche au nouveau Liberté », Place Publique Rennes n°2.

5. Ce vaste secteur, allant des boulevards de la Liberté, Magenta, à ceux du Colombier et de la Tour d'Auvergne, était en grande partie occupé par la caserne du Colombier acquise en 1958 par la Ville.





Arretche, le bâtisseur oublié

TEXTE > **THIERRY GUIDET**

On peut avoir du succès et être méconnu. L'architecte Louis Arretche illustre bien ce paradoxe. La reconstruction de Saint-Malo, c'est lui. Tout comme la passerelle des Arts à Paris, l'église Sainte-Jeanne d'Arc à Rouen, l'usine marémotrice de la Rance, le quartier du Colombier à Rennes, et, à Nantes, le campus universitaire. Arretche a construit un peu partout et pendant longtemps, de la Libération presque jusqu'à sa mort, en 1991. Pourtant, son œuvre est largement tombée dans l'oubli.

Dans le premier livre qui lui est consacré, Dominique Amouroux, collaborateur de *Place Publique Nantes*, tente d'éclaircir l'énigme. Sans doute Arretche ne pratiquait-il pas « une architecture d'auteur à la signature immédiatement reconnaissable ». Sans doute fut-il aussi « un anéanti consentant ». Bien que professionnel prospère et homme d'influence très introduit dans les milieux politiques, Arretche ne s'est jamais battu pour défendre l'intégrité de ses projets dans une période où « les responsables politiques, les financiers et les entrepreneurs ont gâché l'intelligence des créateurs ». Homme de compromis et non de rupture, Arretche semblait obnubilé par « sa volonté constante de conserver sa place, de demeurer l'interlocuteur de référence, quelles que soient l'évolution du projet et les pressions qui défont sa pertinence initiale ».

Au-delà du cas d'Arretche, l'un des intérêts de ce livre est de nous faire entrer dans les cuisines du projet architectural quand, par exemple, nous est conté en détail le feuillet des étapes successives de la conception de l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Rouen.

De nombreuses illustrations et un répertoire des œuvres complètent cet excellent ouvrage paru dans la collection Carnets d'architectes qui, au même moment, publie trois autres livres également consacrés à des classiques du 20^e siècle : Auguste Perret, Denis Honegger et le trio Candilis-Josic-Wood.

Dominique Amouroux, *Louis Arretche*, co-édition Infolio/éditions du Patrimoine, 192 p., 20 euros.





Le quartier du Colombier à Rennes. La double tour de l'Eperon vue de la dalle.



L'œuvre de Louis Arretché

À Rennes

Lotissement Badaut et cité-jardin des Castors, rue Robert Chevrier, 1953-1960 (étude et suivi).

Quartiers du Landry et de la Binquenais, 1955-1966 (étude et suivi).

Lotissement du Boberil-Berthelin : application des règles d'urbanisme du plan directeur de 1958 (réalisé).

Cité, restaurant et lycée mixte de la Grenouillais (actuellement Joliot-Curie), boulevard de Vitré, 1956-1965 (réalisés).

Lycée et collège technique de Bréquigny, avec Jean Lemerrier (réalisés).

Campus universitaire de Beaulieu (1956-1982) avec Albert Hec, Jean Monge, Bernard Boclé et BTO (réalisé).

Faculté de droit, rue Jules-Ferry, avec Raymond Cornon et Alain Le Normand (1957-1961 (réalisée).

Marché d'intérêt national et abattoir, route de Lorient, avec R. Besnard, 1957-1958 (réalisés).

Salle omnisports du Champs de Mars (aujourd'hui le Liberté) avec Y. Lemoine et Yves Perrin, 1958-1961 (réalisée).

Le Colombier (avec Klein, Jean-Gérard Carré, Joël-Yves Gautier, Yves Rolland) 1958-1987 (réalisé).

Uereps et Ireps, avec André Wogenscky et Louis Miquel, 1960-1975 (réalisé).

La gare et ses abords, avec Joël-Yves Gautier, 1961 (projet).

Faculté des Lettres de Villejean avec Pierre Coué et Louis Chouinard, 1963-1967, réalisée).





Ecole nationale d'enseignement technique, boulevard de Vitré, 1963, avec Jean Monge (projet).
 Zup de Villejean-Malifeu, avec Henri Madelin (plan d'ensemble), 1959-1963-1975 (réalisée).
 Faculté de médecine et de pharmacie, avec Louis Chouinard, 1963-1967-1975 (réalisée).
 Centre électronique de l'armement (Celar) de Bruz, avec Massé, Bigot et Roy (réalisé).
 Centre hospitalier régional, avec Louis Chouinard; 1966-1980.
 Bibliothèque universitaire de médecine, avec Louis Chouinard (réalisée).
 Ecole supérieure d'électronique de l'armée de terre à Cesson, avenue de la Touraudais, avec Sylvano, 1967, 1971-1975 (réalisée).
 Centre des Télécommunications, rue de la Mabilais, 1970-1975 (réalisé).

À Saint-Malo

Plan général de reconstruction, 1947-1960 (réalisé).
 Etudes d'immeubles pour l'association syndicale de la reconstruction, 1947 (projet).
 Aménagement de commerces contre l'abside de la cathédrale, 1948 (réalisé).
 Ilôt 9, rue Broussais, 1949-1952 (réalisé).
 Ilôt 23, rue Broussais, 1949-1955 (réalisé).
 Tribunal, rue Toullier, 1949-1959, avec Raymond Cornon et J. Righotier (réalisé).
 Sous-préfecture, rue Toullier, 1948-1959 (réalisée).
 Aménagement de la place Chateaubriand, 1951-1952, (étude).
 Ecole de la marine marchande, rue de la Victoire, avec Roger Hummel, 1951-1959.
 Casino municipal, chaussée du Sillon, avec Henri Auffret (réalisé).
 Plan directeur d'urbanisme, 1953-1960-1969.
 Immeuble et station-service Shell, chaussée du Sillon, 1965-1966 (réalisés puis détruits).

Quartier de la Découverte, définition de principes d'urbanisation et contrôle des architectes d'opération, 1962-1968 (réalisé).

Urbanisation de la Croix de l'Espérance, 1958-1968-1969 (étude).

Urbanisation du Marais Rabot, 1968-1969 (étude).

Aménagement du quartier de la Gare, 1972 (étude).

Caserne de gendarmerie, 1962 (étude).

Plan d'urbanisme et plan d'urbanisme directeur de Saint-Servan.

Lycée de plein-air de la rue de la Ballue (actuel lycée Jacques-Cartier).

Halle aux légumes et salle d'audition (aujourd'hui, théâtre de Saint-Malo, place Bouvet, avec A. Murat).

En Ile-et-Vilaine

Louis Arretché est par ailleurs intervenu à :

Cancal : plan directeur d'urbanisme, lotissement de La Chaterie (1958), Maison de vacances, rue Chatry (1963-1965), et pour trois études : lotissement des Petites Croix et du Tertre et maison Jean Dupas ;

Châteauneuf-d'Ile-et-Vilaine : plan directeur d'urbanisme ;

Dinard : étude d'urbanisme pour la reconstruction, étude de la reconstruction de l'église, cabines et boutiques des Petites-Terrasses, étude du plan directeur d'urbanisme, usine marémotrice (1954-1965, avec Henry et Louis Marty), projet d'une maison individuelle sur la plage de Saint-Enogat ;

Fougères : plan d'aménagement général, plan directeur d'urbanisme, étude de la reconstruction de l'îlot 5, place du Marché-place Carnot ;

Le Minihic-sur-Rance : plan directeur d'urbanisme ;

Paimpont : station biologique, 1960-1968, avec Maurice Nouviale ;

Paramé, Pleurtuit, La Richardais, Saint-Briac, Saint-Coulomb, Sant-Méloir-des-Ones, Saint-Père, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Lunaire, Saint-Suliac, La Ville-ès-Nonais : plans directeurs d'urbanisme.

À Saint-Malo, Arretche a reconstruit et dessiné de nouveaux bâtiments.



En Bretagne

En Bretagne, Louis Arretche est intervenu à Vannes, Arzon-Le Crouesty (hôtel et thalassothérapie), Carnac (projet), Quimper, Bénodet (étude), Auceleuc, Dinan, Lanion, Lanvallay, Léhon, Loudéac, Paimpol, Quévert, Saint-Brieuc, Taden, Tressaint et Trélivan (Côtes-d'Armor).

Ailleurs en France

Ailleurs, Louis Arretche est intervenu en Aquitaine (il était né à Saint-Justin à 25 km de Mont-de-Marsan), dans

la région Centre (quartier de La Source à Orléans), en Franche-Comté, en Midi-Pyrénées, en Basse-Normandie (reconstruction de Coutances), en Haute-Normandie (Eglise Sainte Jeanne-d'Arc à Rouen), en Pays de la Loire (campus universitaire de Nantes), en Picardie, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Rhône-Alpes, en Ile-de-France et à Paris (bureaux de poste, marché du carreau du Temple, Mémorial du martyr juif, passerelle des Arts, pont Charles-de-Gaulle, Bazar de l'Hôtel de Ville).